



Projet financé par  
l'Union européenne



### PROJET EUROMED JUSTICE III

#### Accès à la justice et aide judiciaire

##### GT 1.1.5

#### PRÉPARATION D'UN MANUEL

**Manuel qui recense et décrit les approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire**

#### Finalisation du manuel

Sofia (BG), du 9 au 11 avril 2013

#### ORDRE DU JOUR

##### Lundi 8 avril 2013

Arrivée des participants à l'hôtel et premier contact avec l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet.

##### Mardi 9 avril 2013

09h00-09h15 **Enregistrement des participants**

09h15-09h30 **Mots de bienvenue**

*Nadya PARPULOVA-ASHWORTH*, Directrice de la Direction Gestion de programmes et projets internationaux, Ministère de la Justice, Bulgarie. Coordinatrice nationale du projet Euromed Justice III en Bulgarie.

*Andrés SALCEDO VELASCO*, Chef d'Equipe du projet EuroMed Justice III.

09h30-09h45 Présentation des participants (si nécessaire)

09h45-10h00 **Synthèse du travail effectué pendant les réunions précédentes sur la composante « accès à la justice et aide judiciaire ». Programme de travail, calendrier et méthodologie.**

*Andrés SALCEDO VELASCO*

*José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS*, Responsable de formation du projet EuroMed Justice III.

Discussion

- 10h00-10h30 **Portée et contenu général des débats durant cette réunion du groupe de travail**  
*Georges ASSAF, Expert principal à court terme.*
- 10h30-11h00 Pause café
- 11h00-13h00 **Discussion et accord sur le document de travail préparé par Georges Assaf à la suite de la dernière réunion de ce groupe de travail afin de préparer le manuel. (I)**  
*Georges ASSAF*  
*Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- 13h00-14h30 Déjeuner
- 14h30-15h30 **Accès à la justice, aide judiciaire et groupes sociaux défavorisés : l'expérience bulgare**  
*Petya DOBREVA, Directeur, Direction de l'Aide judiciaire, Bureau juridique national de la République de Bulgarie.*  
  
*Discussion*
- 15h30-16h00 Pause café
- 16h00-17h00 **Discussion et accord sur le document de travail préparé par Georges Assaf à la suite de la dernière réunion de ce groupe de travail afin de préparer le manuel. (II)**  
*Georges ASSAF*  
*Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*

**Fin de la 1<sup>e</sup> journée**

**Mercredi 10 avril 2013**

- 08h30-10h00 **Discussion et accord sur le document de travail préparé par Georges Assaf à la suite de la dernière réunion de ce groupe de travail afin de préparer le manuel. (III)**  
*Georges ASSAF*  
*Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- 10h00-11h00 **Accès à la justice, aide judiciaire et les groupes les plus vulnérables. Poursuite de la discussion entamée lors de la quatrième réunion de ce groupe de travail. Une référence spéciale aux victimes (I)**  
*Georges ASSAF*  
*Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*  
  
*Discussion*

- 11h00-11h30 Pause café
- 11h30-13h00 **Accès à la justice, aide judiciaire et les groupes les plus vulnérables. Poursuite de la discussion entamée lors de la quatrième réunion de ce groupe de travail. Une référence spéciale aux femmes (II)**
- Georges ASSAF*
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion
- 13h00-14h30 Déjeuner
- 14h30-16h30 **Accès à la justice, aide judiciaire et les groupes les plus vulnérables. Poursuite de la discussion entamée lors de la quatrième réunion de ce groupe de travail. Une référence spéciale aux personnes handicapées (III)**
- Georges ASSAF*
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion

**Fin de la 2<sup>e</sup> journée**

**Jedi 11 avril 2013**

- 08h30–10h00 **Accès à la justice, aide judiciaire et les groupes les plus vulnérables. Poursuite de la discussion entamée lors de la quatrième réunion de ce groupe de travail. Une référence spéciale aux enfants (IV)**
- Georges ASSAF*
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion
- 10h00-10h30 Pause café
- 10h30-12h00 **Accès à la justice, aide judiciaire et les groupes les plus vulnérables. Poursuite de la discussion entamée lors de la quatrième réunion de ce groupe de travail. Autres groupes sociaux défavorisés (V)**
- Georges ASSAF*
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion

- 12h00-13h00 **Approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire. Finalisation du manuel. (I)**
- Georges ASSAF*
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion
- 13h00-14h15 Déjeuner
- 14h15-15h30 **Approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire. Finalisation du manuel. (II)**
- Georges ASSAF*
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion
- 15h30-15h45 **Conclusions, recommandations et contributions relatives au manuel. Préparer le résultat final. Deuxième phase du projet : questions qui seront abordées lors des sessions de formation et des visites d'étude.**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- 15h45-16h00 **Clôture de la réunion**
- Andrés SALCEDO VELASCO*

**Fin de la réunion**

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la première composante du projet : accès à la justice et aide judiciaire. L'objectif de cette activité sera de préparer un manuel qui recense et décrit les approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire. Cette réunion est la cinquième et dernière des 5 réunions qui seront consacrées à cette question.

## **METHODOLOGIE POUR LA PREPARATION ET REMISE DU MANUEL**

Les groupes de travail (GT) feront office de véritable forum de réflexion dans le domaine couvert et seront l'occasion d'échanger des informations et de débattre de plusieurs questions à l'ordre du jour. Les résultats des travaux du groupe de travail seront d'une importance capitale pour obtenir une connaissance réelle des systèmes juridiques et avoir des discussions en profondeur sur les questions abordées. En outre, le manuel pourra aussi être utilisé comme guide pratique. Le manuel sera préparé suffisamment à l'avance pour pouvoir être présenté lors de la conférence régionale intermédiaire qui se tiendra au cours de la deuxième année du projet.

Au cours de cette cinquième réunion nous poursuivrons le travail entamé lors des quatre premières réunions. En outre, cette réunion sera aussi l'occasion de partager les avis des experts internationaux et l'approche des participants sur les principales questions qui seront traitées, selon leur propre perspective et en fonction de leurs compétences respectives. Ces discussions détaillées et en profondeur permettront d'avoir un échange approfondi sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion afin de finaliser le manuel.

## **PROFILS DES EXPERTS DES PAYS BENEFICIAIRES**

Trois (3) participants (maximum) par pays partenaire du Voisinage Sud :

hauts fonctionnaires du ministère de la Justice ou d'une autre autorité publique compétente en la matière, membres du judiciaire et autres professionnels du droit, universitaires et représentants de la société civile possédant une solide expérience des thèmes abordés par le GT (les délais de procédure, la coopération entre juges et Barreaux pour réduire la durée des procédures, facilitation de l'accessibilité de la justice pour les citoyens, en particulier en ce qui concerne des mécanismes tels que les « guichets uniques », l'accès à la justice pour les groupes les plus défavorisés, l'aide judiciaire, les modes alternatifs de résolution des conflits, etc.). On veillera à ce que les personnes prenant part aux activités portant sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques occupent des postes stratégiques dans les institutions nationales et que, à ce titre, elles soient à même de partager les leçons tirées de ces activités avec leurs collègues et leur personnel.

Il serait souhaitable que les participants qui prendront part à cette réunion aient contribué à l'élaboration du manuel de par leur participation à une ou plusieurs réunions du groupe de travail.

## **DOCUMENTATION**

Une liste des documents de référence proposés pour approfondir les questions traitées sera fournie par l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet suffisamment à l'avance avant la date de la réunion.

## **LANGUES DE TRAVAIL**

Français, anglais et arabe, avec interprétation simultanée pendant toute la réunion.

**LIEU DE LA REUNION ET HEBERGEMENT DES PARTICIPANTS**

**La réunion du groupe de travail  
aura lieu à l'hôtel :**